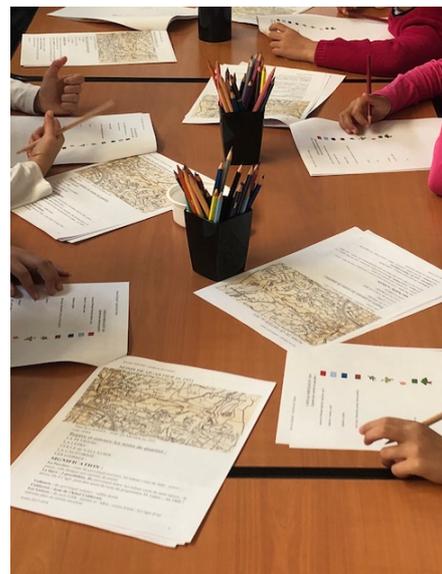


LA RENTRÉE SCOLAIRE À CANNES



DOSSIER DE PRESSE 2022-2023



SOMMAIRE

Communiqué de presse	4
I. La rentrée scolaire 2022-2023 à Cannes	6
II. La municipalité renforce l'apprentissage des langues dans les écoles	8
III. Le 100% Éducation Artistique et Culturelle	12
IV. Les actions initiées sur le temps scolaire	16
V. Les actions pendant le temps périscolaire	20
VI. Les actions de santé et de prévention	22
VII. Les travaux dans les écoles	25
VIII. Les travaux dans les crèches	28
IX. Les travaux à la Faculté des Métiers	28
X. Le campus universitaire Georges Méliès	29



Rentrée scolaire 2022-2023

Lancement de l'opération « Des livres qui se dévorent » : la Mairie de Cannes renforce ses initiatives pionnières pour favoriser la maîtrise de la langue française

Sous l'impulsion de David Lisnard, la Mairie de Cannes mène une politique éducative ambitieuse pour favoriser l'apprentissage des élèves cannois et l'égalité des chances. Sur les temps scolaire et périscolaire, cette démarche se concrétise par des actions qualitatives, souvent pionnières, qui renforcent les savoirs des enfants, facilitent leur autonomie et les aident à se construire en tant que futur citoyen. Ainsi, depuis 2014, la municipalité organise des ateliers d'apprentissage de l'étymologie grecque et latine, de philosophie et d'expression orale. Elle distribue également des dictionnaires et livrets linguistiques aux CM2 et achète des livres pour Noël pour les maternelles cannoises afin d'accompagner les enfants vers la maîtrise de la langue française.

Pour la rentrée 2022-2023, la Mairie de Cannes poursuit cette volonté indéfectible et lance l'opération « Des livres qui se dévorent ». L'objectif est de proposer, aux écoliers de maternelle jusqu'au CM2, des temps de lecture des grands classiques de la littérature enfantine pendant la pause méridienne pour favoriser le retour au calme de manière ludique. Cette initiative s'inscrit dans la continuité du programme municipal « 100% Éducation Artistique et Culturelle » mis en place de façon pionnière en France par David Lisnard dès 2017 et qui fait de Cannes la première ville de France labellisée en ce sens.

La littérature des grands classiques enfantins s'invite à la pause méridienne des écoles cannoises

Pour David Lisnard, « *la langue française est un socle, un accès à la liberté individuelle et un dénominateur commun qui permet de s'élever, de s'intégrer et de devenir adulte* ». Ainsi, la Mairie de Cannes fait de l'apprentissage du français, et des langues, une priorité de l'action municipale. Tous les ans et dès le plus jeune âge, sur le temps scolaire - en partenariat avec l'Éducation nationale - et périscolaire, la municipalité mène **des actions pionnières de valorisation de la langue française pour offrir à tous les enfants scolarisés à Cannes les mêmes chances de réussite**. Ces initiatives se traduisent par la mise en place, entre autres, d'ateliers d'étymologie, pour apprendre l'origine grecque et latine des mots, ou de réflexion philosophique.

Dès **septembre 2022**, la municipalité lance deux opérations auprès des écoliers cannois pour faciliter leur compréhension de la langue et développer leur goût pour la lecture, ainsi que leur curiosité, leur culture et leur écoute. Il s'agit :

- **de l'animation « Des livres qui se dévorent »** : à l'issue du déjeuner et avant la prise en charge des écoliers par les enseignants, la municipalité **propose aux enfants un temps calme autour de la lecture**. Cette démarche, déjà instaurée dans certains centres périscolaires de la ville, sera généralisée à tous les accueils. Les animateurs, formés au préalable pour cette activité, **liront de grandes œuvres littéraires aux enfants pendant vingt minutes** ;
- **des ateliers de développement de l'expression orale grâce à la technique « Kamishibai »** : tous les mercredis et pendant les vacances scolaires, les centres de loisirs vont proposer des **temps d'échanges privilégiés aux enfants grâce au « théâtre de papier »**. Cette technique de contage d'origine japonaise se base sur des images qui défilent dans un petit théâtre en bois. Tandis que le narrateur lit le texte, les enfants découvrent les images les unes après les autres. **Cette action forte et concrète, qui utilise un support d'apprentissage ludique, a pour objectif d'inciter les enfants à communiquer, développer leur langage et partager leur pensée.**

Renforcer l'apprentissage de l'anglais : un passeport personnel et professionnel vers l'international

Par ailleurs, la Mairie de Cannes s'engage durablement dans l'enseignement de l'anglais, passeport désormais obligatoire pour entrer de plain-pied dans une société du XXI^e siècle portée sur l'international. Sur l'année scolaire 2022-2023, la municipalité va financer **vingt-deux heures de cours d'anglais en élémentaire** pour renforcer le niveau déjà acquis dès la maternelle. En outre, les écoles Marcel Pagnol, Saint-Exupéry et Mistral, situées dans les quartiers prioritaires de la « Politique de la ville », sont engagées dans des programmes de mobilités ERASMUS à travers **le dispositif d'Enseignement d'une Matière par l'Intégration d'une Langue Etrangère (EMILE)**.

Temps scolaire et périscolaire : culture et civisme au programme des actions municipales

De façon pionnière, la municipalité prend des initiatives pour favoriser l'épanouissement intellectuel, culturel, sportif et social des enfants. Dans cette logique, et afin d'accompagner la mission de l'Éducation nationale, **la Mairie de Cannes développe des actions qui assurent une continuité entre l'instruction et les activités déployées par les équipes municipales**. Sur les temps scolaire et périscolaire, nous pouvons citer :

- **le renforcement des actions d'Éducation Artistique et Culturelle** proposées pour tous les jeunes inscrits à Cannes, de la maternelle à l'université. **En 2021-2022, 100% des écoliers cannois ont réalisé au moins un projet artistique et culturel** (au moins 79% dans le secteur privé). Cette initiative, lancée en 2017 par David Lisnard, a fait de Cannes une « ville expérimentale et pionnière » en la matière. **Le programme 2022-2023 va poursuivre cette dynamique et proposer pas moins de 60 médiations et 6 expositions pour les écoles primaires ;**
- **les ateliers de sensibilisation à la protection de l'environnement et de lutte contre les risques majeurs auprès de 1 000 écoliers de CM2 des écoles publiques et privées.** Dans la continuité de cette démarche pionnière engagée dans les écoles cannoises en faveur de la protection de l'environnement, l'Éducation nationale a décerné en mai 2022 le label École/Établissement en Démarche de Développement Durable (E3D) au territoire cannois représenté par les écoles Marcel Pagnol, Mistral et Saint-Exupéry, le collège Gérard Philipe et le lycée Bristol ;
- **le Passeport du civisme, déployé dans toutes les classes de CM2 des écoles publiques cannoises depuis 2018.** Il constitue un outil pédagogique et interactif pour faire prendre conscience à chacun de sa propre responsabilité, mais aussi des droits et devoirs de chacun en société et sur les espaces publics. Pour obtenir son Passeport avant son passage en 6^e, chaque écolier doit valider onze actions ou activités individuelles ou collectives autour de huit grandes thématiques dont la protection de l'environnement, l'engagement social, l'héritage culturel ou encore le devoir de mémoire.

La Mairie de Cannes favorise l'intégration et l'épanouissement de tous les enfants

Offrir les mêmes chances de réussite à tous les écoliers est une priorité municipale. C'est dans cette optique que la Mairie de Cannes a créé, **dès janvier 2021, un poste de « coordinatrice accueil inclusif périscolaire »** pour soutenir les équipes d'animation dans leur travail quotidien auprès des enfants handicapés ou atteints de troubles du développement. Le 20 novembre 2020, le Conseil d'Etat jugeait que l'accompagnement des enfants en situation de handicap sur le temps de cantine ne serait plus pris en charge par l'Éducation nationale et reviendrait désormais aux collectivités territoriales et aux établissements privés. Soucieux de favoriser l'intégration de tous les enfants, David Lisnard a donc fait le choix de recruter, **dès septembre 2021, sept Accompagnants des Élèves en Situation de Handicap (AESH)** pour compléter l'équipe des cinq ATSEM dédiés à cette tâche. **Au total sur l'année scolaire 2021-2022, douze AESH (dont deux dans les centres de loisirs d'été) ont apporté une aide individualisée et adaptée aux enfants en situation de handicap.**

Par ailleurs, depuis le début de l'invasion russe en Ukraine, **102 enfants exilés à Cannes ont pu être scolarisés dans les écoles primaires municipales.** Ils ont bénéficié des mêmes enseignements que les petits Cannois, ce qui a fortement facilité leur intégration. **Sur l'année scolaire 2022-2023, 92 enfants sont réinscrits et continueront ainsi leur scolarité à Cannes.**

Travaux dans le cadre du « Plan de lutte contre la chaleur » et modernisation du patrimoine immobilier scolaire : 2,2 millions d'euros investis par la municipalité cannoise

La Mairie de Cannes, dans le cadre de son « Plan Écoles », poursuit ses actions de modernisation du patrimoine immobilier scolaire. Objectif : améliorer les conditions de travail des personnels et d'apprentissage des écoliers. Dans la continuité des travaux réalisés chaque année dans l'ensemble des établissements cannois, la municipalité a engagé, **depuis septembre 2021, 2,2 millions d'euros pour rénover les écoles communales.** Les opérations ont coûté pour :

- o le « Plan de lutte contre la chaleur » dans les écoles et les crèches : 487 421 € (*écoles Macé, Jacqueline de Romilly, Eugène Vial, Saint-Exupéry, Les Muriers, Frédéric Mistral et Méro*) ;
- o la mise en accessibilité, la sécurisation et la prévention du risque terroriste, l'optimisation, la réparation et l'entretien des bâtiments et des espaces verts : 1 793 121 €.

Ces réalisations ont pour objectif de pérenniser les ouvrages municipaux, d'améliorer leur attractivité et de les rendre toujours plus fonctionnels et adaptés aux usagers.

« Espérance Banlieues » : un projet municipal pour favoriser la réussite scolaire pour tous

La Mairie et l'Agglomération Cannes Lérins projettent également l'implantation à La Bocca d'une école du réseau « Espérance Banlieues ». Cette structure financée par le secteur privé vise à **prévenir le décrochage scolaire le plus tôt possible dans les Quartiers Prioritaires de la Ville, à favoriser l'intégration des jeunes défavorisés et réduire les inégalités sociales et culturelles à l'échelle locale.** Elle s'adresse aux élèves en difficulté et propose une classe de 15 enfants par niveau, **de la moyenne section maternelle jusqu'à la 3^{ème} au collège.** Cette école applique un enseignement alternatif qui s'adapte aux besoins de l'élève par des activités complémentaires à l'apprentissage traditionnel comme l'expérimentation, la participation à des ateliers culturels et artistiques ou encore le développement de la pratique sportive. En outre, la mobilisation renforcée des parents crée une continuité entre ce qui se vit à l'école et à la maison. Enfin, elle s'attache à renforcer le sentiment d'appartenance à la culture française par notamment la participation aux cérémonies patriotiques. Ce projet sera présenté dans le cadre de l'Appel à manifestation d'intérêt (AMI) « Pour réinventer la forme scolaire » lancé par le ministère de l'Éducation nationale. **Cette ambition s'inscrit dans le cadre du projet de mandat de David Lisnard pour ouvrir une « école de demain » proposant des pédagogies innovantes.**

I. LA RENTREE SCOLAIRE 2022-2023 À CANNES

1. La rentrée scolaire en chiffres

Nombre d'établissements publics : 32

Cannes dispose de 27 groupes scolaires publics parmi lesquels sont dénombrées 15 écoles maternelles et 17 écoles élémentaires, soit 32 écoles publiques.

Nombre de classes : 229

Maternelles - Cannes-La Bocca :	40
Maternelles - Cannes centre :	39 + 1 classe toute petite section (TPS), soit une ouverture de classe en grande section à l'école Maurice Alice
Elémentaires – Cannes-La Bocca :	76
Elémentaires - Cannes centre :	68
Classes d'Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire (ULIS) :	5

Le dédoublement des classes

Afin de réduire la taille des classes pour permettre aux élèves les plus fragiles de progresser, l'Education nationale poursuit sa démarche de **dédoublement des classes situées en Réseau d'Education Prioritaire**. Après les classes de CP en 2018, les CE1 en 2019, les classes de Grande Section ont bénéficié à la rentrée 2021 de ce dispositif qui limite les effectifs à 15 enfants maximum. En 2022, cette action se poursuit avec le dédoublement d'une classe de Grande Section à l'école Maurice Alice, **ce qui porte le nombre de classes dans cet établissement à cinq**.

La configuration spacieuse des écoles et la concertation menée avec les enseignants a permis d'aménager les locaux, sans effectuer de travaux, pour répondre aux exigences de l'État.

Nombre d'élèves inscrits à ce jour : 5 188

L'effectif d'élèves inscrits dans les écoles publiques cannoises est stable : **5 188 à ce jour soit 1 901 élèves en maternelle et 3 287 en élémentaire**. 19 enfants d'au moins 2 ans seront accueillis en Toute Petite Section (TPS) à l'école Eugène Vial sur l'année scolaire 2022-2023.

Nombre d'agents municipaux à la direction de l'Éducation : 376

- 33 agents administratifs
- 81 Agents Territoriaux Spécialisés dans les Ecoles Maternelles (ATSEM)
- 171 agents d'animation
- 74 agents d'entretien
- 8 concierges
- 3 agents affectés à la Petite Ferme
- 6 apprenties

Nombre d'inscrits et de repas prévus en cantine scolaire

Environ **3 700 repas par jour** sont servis pour **4 204 élèves inscrits à la cantine**.

Budget de la Mairie de Cannes

Malgré les contraintes budgétaires subies par les collectivités, le maire de Cannes a décidé de sanctuariser le budget affecté au fonctionnement des écoles cannoises. **Ainsi, chaque année, plus de 21 millions d'euros sont investis pour les charges de personnels, les travaux dans les écoles, les achats de mobiliers, la mise en œuvre du programme 100% EAC, etc. Ce budget est réparti comme suit :**

- **plus de 6 millions d'euros de budget de fonctionnement pour la direction de l'Education qui comprend :**
 - **près de 4 millions d'euros pour** la restauration scolaire ;
 - **41 euros par élève et 116 euros par classe** pour l'achat de fournitures scolaires, petit matériel sportif, livres de bibliothèque, livres scolaires, matériel éducatif, matériel créatif, CD ROM et DVD ;
 - **le maintien des 215 euros par classe pour les actions liées au projet d'école** (location de bus pour les sorties pédagogiques, droits d'entrées pour les musées et spectacles) ;
 - **la participation de la Mairie de Cannes à hauteur de 9,45 € par jour et par enfant pour les séjours en classe transplantée** (classe verte, classe nature, classe de neige) afin de soulager les familles de la charge financière correspondante.
- **plus de 11 millions d'euros de charge de personnels ;**
- **plus d'1 million d'euros** consacré à l'Éducation artistique et Culturelle ;
- **plus de 200 000 euros** pour les transports scolaire et extrascolaire ;
- **plus de 2,5 millions d'euros de travaux dans les écoles communales.**

II. LA MUNICIPALITÉ RENFORCE L'APPRENTISSAGE DES LANGUES DANS LES ÉCOLES

Depuis 2014, le maire de Cannes a fait de l'apprentissage des langues françaises et anglaise un objectif premier pour l'épanouissement et l'émancipation des enfants. Cette démarche volontariste et essentielle pour les générations futures se traduit chaque année par des actions majeures en faveur de la transmission du langage.

Parmi ces initiatives, nous pouvons citer :

1. L'apprentissage de l'étymologie grecque et latine en accueils périscolaires élémentaires

Renouvelés pour la septième année consécutive sous l'impulsion de David Lisnard, les ateliers d'étymologie grecque et latine s'inscrivent pleinement dans le cadre de l'appui à la langue française et le développement de la citoyenneté, objectifs du Projet Éducatif Territorial (PEDT). Ces enseignements rencontrent un véritable succès auprès des écoliers, mais aussi des parents, conscients de l'importance d'apprendre aux enfants l'origine grecque et latine des mots de la langue française. **Ils sont à nouveau proposés sur l'année scolaire 2022-2023. Ils ont lieu tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16h45 à 18h15 dans les dix-sept accueils périscolaires élémentaires cannois, pour des groupes de 8 à 15 enfants maximum.**

Les ateliers s'organisent autour des thèmes suivants :

- l'origine des noms et prénoms, notamment des dieux grecs et latins ;
- l'antiquité gréco-romaine dans l'actualité et dans la vie de tous les jours ;
- les chiffres romains, les cadrans solaires et les calendriers ;
- l'alphabet grec ancien ;
- les familles de mots ;
- les jeux de mémoire et les rébus ;
- les ateliers d'écriture ;
- l'étymologie des mots, liens avec l'histoire, les régions, les pays du monde, le patrimoine, etc.
- la narration d'histoires à partir du livre *Le Feuilletton d'Hermès* qui présente la mythologie grecque en 100 épisodes.

Sur l'année scolaire 2021-2022, 385 enfants des écoles élémentaires cannoises ont participé à cette discipline. **Le recrutement de trois intervenants au cours de l'année a permis de prolonger le nombre de séances par cycle (9 séances au lieu de 6 précédemment) pour approfondir les connaissances des enfants. Ce format est renouvelé pour l'année 2022-2023 avec deux intervenants. De plus, les sessions ont été ouvertes aux écoliers de CP et CE1 et adaptés à leur niveau.**

Les objectifs visés par cette pédagogie sont :

- le développement de la culture, la construction intellectuelle, la connaissance de la langue française, de son origine et de son évolution ;
- la découverte des civilisations fondatrices pour une bonne compréhension du monde actuel et sa richesse culturelle à travers les civilisations anciennes ;
- le développement d'une rigueur dans l'analyse, le développement de l'esprit critique et l'organisation de la pensée.

2. Les ateliers de réflexion philosophique pour les petits Cannois sur le temps périscolaire

Initiée dès 2015, cette action est renouvelée chaque année dans tous les accueils périscolaires maternels et élémentaires de la ville. Les ateliers réunissent entre 4 et 12 élèves maximum, avec des rituels qui ont permis d'instaurer des espaces de réflexion respectueux de la parole, mais aussi bienveillants.

Ils sont plébiscités par les enfants comme les parents et ont vocation à être davantage développés cette année. La régularité et l'organisation de ces modules ont permis aux enfants de s'impliquer fortement. Ainsi, **sur l'année scolaire 2021-2022, 137 enfants des accueils périscolaires cannois ont participé à ces initiations pratiques.**

Les objectifs visés par cet enseignement sont :

- apprendre à écouter, à réfléchir, à prendre la parole, à formuler des hypothèses et à argumenter ;
- comprendre que l'on peut penser librement et exprimer un point de vue, s'interroger et savoir distinguer un argument valide d'une banale opinion ;
- favoriser l'échange et la communication entre les enfants ;
- co-développer la pensée et le langage, délibérer ensemble autour d'enjeux démocratiques, contre-argumenter pour aider à aller plus loin ;
- aider au développement des moyens de l'expression (vocabulaire, organisation syntaxique, etc.).

Les thèmes abordés en 2021-2022 ont été :

- **qu'est-ce que la philosophie** : étymologie du mot, introduction sur la sagesse et le personnage de Socrate, travail autour du questionnement philosophique ;
- **qu'est-ce que l'amour** : débats sur les formes, les manifestations, les limites et les règles, pour mieux saisir le concept ;
- **la morale et le mythe de Cygès** : contexte et enjeux, puis réflexion autour de la morale, de l'image et du jugement de soi ;
- **la différence entre l'homme et l'animal : la liberté de choisir.**

3. Les opérations de soutien à la langue française

Afin d'encourager l'éveil des jeunes écoliers à la connaissance et à la culture, la municipalité met en place chaque année des actions fortes et concrètes pour renforcer l'apprentissage de la langue française. Parmi celles-ci, citons notamment :

- la **distribution de dictionnaires aux écoliers de CM2 des écoles publiques** cannoises pour les encourager dès leur entrée en 6^e, qui est une nouvelle étape importante dans la scolarité. Cette opération annuelle est organisée par la Caisse des Écoles à travers le soutien financier de la Mairie de Cannes. La remise de dictionnaires aux futurs collégiens est un geste à la fois symbolique et pragmatique. Le glossaire choisi est spécialement conçu pour accompagner toute leur scolarité au collège, leur permettre de maîtriser la langue française et de connaître les notions essentielles dans toutes les matières. En 2022, il était accompagné d'un livret sur l'étymologie pour faire découvrir aux enfants l'origine des mots de la langue française. **Au total, ce sont 689 dictionnaires encyclopédiques qui ont été distribués par le maire de Cannes cette année, soit un total de 5 961 depuis le lancement de l'opération en 2014. Par ailleurs, tous les ans, la Mairie de Cannes, à travers la Caisse des Ecoles, offre des livres et ouvrages illustrés à chaque enfant des écoles maternelles publiques. Depuis neuf ans, cela représente un chiffre total de 15 969 livres ;**
- la **constitution par les médiathèques**, pour chaque enfant né et résidant à Cannes, **d'un trousseau de lecture** composé de six ouvrages « classiques » - sur les thèmes suivants : animaux, nature, contes français, premières enquêtes, histoire et mythologie - qui lui sera remis lorsqu'il aura 6 ans. Il sera accompagné d'un abonnement annuel gratuit dans toutes les médiathèques et bibliothèques municipales de Cannes. **Depuis la mise en place de cette initiative pionnière en 2019, 133 enfants sont déjà inscrits.** Les premiers trousseaux seront remis en 2025 ;
- **l'organisation, en partenariat avec le Lions Club de Cannes, d'un concours d'expression** à l'attention des écoliers de CM1 et de CM2 inscrits dans les accueils périscolaires cannois, afin de valoriser la dextérité et la créativité que prodigue la langue française.

Plus que jamais, le soutien à la langue française est une priorité d'action de David Lisnard, particulièrement auprès des plus jeunes. C'est pourquoi, dès septembre 2022, la Mairie de Cannes lance de nouvelles opérations auprès des écoliers cannois. Celles-ci comprennent :

- **des ateliers de lecture de grands classiques de la littérature enfantine sur le temps de cantine** : à l'issue du déjeuner et avant la prise en charge des écoliers par les enseignants, la municipalité **propose aux enfants un temps calme autour de la lecture.** Cette démarche, déjà instaurée dans certains centres périscolaires de la ville, sera généralisée à

tous les accueils. Les animateurs, formés au préalable pour cette activité, **liront de grandes œuvres littéraires aux enfants pendant vingt minutes.** Cette opération inédite qui s'inscrit dans la continuité des actions initiées par David Lisnard pour développer le goût de la lecture chez les plus petits, a pour objectifs de :

- contribuer à l'enrichissement d'une culture littéraire commune et faire connaître les textes patrimoniaux adaptés à l'âge des enfants ;
 - s'inscrire dans la transmission intergénérationnelle à travers les contes classiques et permettre à tous les enfants d'accéder aux œuvres phares de l'enfance ;
 - permettre aux enfants de fréquenter régulièrement des œuvres littéraires, promouvoir le plaisir de lire et insister sur les bienfaits de la lecture au quotidien ;
 - développer le plaisir d'écouter une histoire, favoriser un moment de partage entre les enfants et les professionnels ;
 - faciliter la compréhension des textes, mobiliser les champs lexicaux qui portent sur l'univers évoqué par les textes et permettre aux enfants de verbaliser leurs ressentis et leurs émotions.
- **des ateliers de développement de l'expression orale grâce à la technique « Kamishibai »** : tous les mercredis et pendant les vacances scolaires, les centres de loisirs vont proposer des **temps privilégiés aux enfants grâce au « théâtre de papier »**, technique de contage d'origine japonaise basée sur des images qui défilent dans un butai - théâtre en bois -, équipé de petits ouvrants. Le Kamishibai est composé de 11 à 15 planches qui illustrent chacune un épisode d'un récit, le recto pour l'illustration et le verso pour le texte. Tandis que le narrateur lit le texte, les enfants découvrent les images les unes après les autres. **Cette action forte et concrète, qui utilise un support d'apprentissage ludique, a pour objectif d'inciter les enfants à communiquer, développer leur langage et partager leur pensée.** Les enfants qui souffrent de troubles du développement, du langage et de la socialisation, en raison notamment d'une forte exposition aux écrans, seront privilégiés pendant ces moments.

4. Le renforcement de l'apprentissage de l'Anglais dans les écoles

Au cours de l'année scolaire 2021-2022, **l'école maternelle Marcel Pagnol a bénéficié de classe bi-langue dans le cadre du programme d'Enseignement d'une Matière par l'Intégration d'une Langue Etrangère (EMILE), pour les classes de sport et de sciences.** Ce dispositif d'apprentissage innovant permet aux écoliers d'améliorer naturellement leurs compétences dans une langue vivante étrangère en concentrant l'essentiel de leurs efforts dans la discipline qu'ils apprennent. Aussi, à compter de septembre 2022, les écoles élémentaires Saint-Exupéry et Mistral vont bénéficier d'un enseignement renforcé en Anglais. **En effet, en février 2022, l'Inspection de l'Éducation nationale a obtenu une accréditation ERASMUS dans le cadre d'un consortium avec le collège Gérard Philipe et le lycée Bristol. Il permet aux écoles situées dans les quartiers « Politique de la ville » comme Marcel Pagnol, Saint Exupéry et Mistral, de s'engager dans des programmes de mobilités. À terme, les écoles Saint-Exupéry et Mistral pourront également s'inscrire dans le cadre du dispositif EMILE.**

La Mairie de Cannes a longtemps fait de l'enseignement précoce de l'anglais à l'école maternelle une priorité. Jusqu'en 2019 et avant que cette instruction ne soit prise en charge par les enseignants, la Mairie de Cannes rémunérait des intervenants municipaux anglophones pour assurer cette mission. **Depuis 2020, la municipalité a fait le choix de poursuivre ses actions en faveur de l'apprentissage de l'anglais et finance désormais des intervenants municipaux pour les classes élémentaires. En 2022, ce sont 22 heures de cours d'anglais qui seront ainsi prises en charge par la Mairie en faveur des écoliers.**

Aussi, après une première expérimentation en 2020-2021 auprès des « grands » de la crèche Les Elfes puis en 2021-2022 auprès des « grands » de la crèche Les P'tits Mousses, l'initiation à l'anglais est reconduite cette année auprès de ces deux structures. Près de 90 enfants ont participé à cette initiative sur l'année scolaire 2021-2022. Différents supports ont été utilisés lors de séances hebdomadaires de 20 à 25 mn : livres, mascottes, comptines interactives sollicitant le corps, les mots, les émotions, les couleurs, les animaux, etc. Les thèmes abordés ont évolué tout au long de l'année en lien avec le vocabulaire acquis par les enfants qui ont été très réceptifs et réactifs lors des différents échanges.

1. Le programme ERASMUS+ Inspiring Pupils autour du cinéma

Organisé avec l'aide de l'association Cannes Cinéma, et l'Inspection de l'Éducation nationale, **le projet Erasmus lancé en septembre 2021 est porté par les élèves de CM2 des écoles Mont-Chevalier et Croisette, en partenariat avec deux écoles d'Ecosse et deux écoles des Canaries. Ce programme innovant autour du cinéma se poursuit jusqu'en juin 2023 avec pour objectif de développer l'utilisation du numérique.** En effet, les écoliers concernés travaillent ensemble grâce au numérique et doivent, avec leurs origines culturelles et ethniques très diverses, relever les défis posés par le passage à un apprentissage en ligne et à distance pour réaliser des courts métrages. Ces productions ont pour finalité d'être projetées dans des festivals européens. Un déplacement est prévu cette année à Ténérife pour les petits Cannois.

À travers cette démarche, la municipalité souhaite renforcer la culture du 7^e Art - ADN de la ville - des Cannois, dès leur plus jeune âge, mais aussi développer l'apprentissage de l'anglais, seule langue permettant aux écoliers des trois pays concernés de communiquer.

III. L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE : PILIER DE LA POLITIQUE EDUCATIVE DE LA MUNICIPALITE

Malgré les contraintes sanitaires liées à la crise Covid l'année précédente, **100% des classes du premier degré des écoles publiques cannoises ont réalisé au moins un projet d'Education Artistique et Culturel** (au moins 79% dans le secteur privé).

Lancé en 2017 par David Lisnard, le programme 100 % Éducation Artistique et Culturelle (EAC) a fait de Cannes une « ville expérimentale et pionnière » en la matière. Le calendrier de l'année scolaire 2022-2023 poursuit cette dynamique avec des activités adaptées à chaque niveau, de la maternelle à l'université. À travers les nombreuses actions menées tout au long de l'année, la Mairie de Cannes, pilote des projets culturels de qualité élaborés grâce aux ressources locales (structures municipales, associations, compagnies artistiques) sur la base de trois piliers : rencontre, connaissance et pratique artistique.

1. Le programme 100 % EAC pour l'année 2022-2023

a) Les activités proposées aux enseignants et aux élèves

Cette année encore, les jeunes Cannoises vont participer dans le cadre du 100 % EAC, à des projets éducatifs de qualité, assister à des spectacles et rencontrer des artistes. Pour ce faire, des médiations, des spectacles et des résidences d'artistes sont organisés tout au long de l'année scolaire. En fonction de leur âge, les enfants pourront également visiter les six expositions temporaires proposées par les musées municipaux :

- Agnès Varda, *Plages, cabanes et coquillages*, au Centre d'Art La Malmaison ;
- Orsten Groom, *Limbe [Le Vroi dans la nuit]*, au Suquet des Artistes ;
- *Au fil de l'île, un archipel imaginé*, au musée du Masque de fer et du Fort Royal ;
- *Si Tahiti m'était contée*. Ginoux, journaliste et voyageur en Polynésie au XIX^e siècle, au musée des explorations du monde ;
- *Merveilles du Toit du monde. La donation Pannier*, au musée des explorations du monde ;
- *Un palais pour un festival*, aux Archives municipales de Cannes.

b) L'EAC dans les écoles maternelles et élémentaires

60 médiations sont proposées aux écoles primaires dont :

- 9 spectacles accessibles dès 6 ans offerts sur le temps scolaire au Théâtre de la Licorne ;
- 2 projets spécifiques qui lient la découverte des textes et les présentations, « l'art d'être spectateur » et le projet « lire du théâtre » ;
- 1 atelier pour faire découvrir aux enfants ce qui se passe derrière la scène et comment fonctionne un théâtre et les régies lumière et son ;
- 1 atelier de pratique artistique pour faire découvrir la danse contemporaine ;
- 4 aventures thématiques autour de l'insularité, l'écriture, l'Himalaya et les insectes pollinisateurs.

c) L'EAC au collège et au lycée

59 médiations sont accessibles aux classes des collèges et lycées, dont :

- 1 résidence artistique au sein d'un établissement scolaire

La Mairie de Cannes, en partenariat avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles de la région Provence Alpes Côte d'Azur, invite la chorégraphe Wendy Cornu qui fera découvrir son travail aux jeunes du collège Les Vallergues. Cette résidence se déploie sur deux années scolaires.

- Les projets portés par les médiathèques cannoises :

- un atelier de décryptage des fake news et d'analyse de l'information ;
- l'opération *Les petits programmeurs*, organisée en partenariat avec le Rectorat de Nice pour sensibiliser les collégiens et lycéens cannois à la culture cinématographique ;

- dans le cadre de l'événement *Les Rencontres Littéraires de Cannes*, la municipalité propose un temps d'échange avec un auteur à l'Espace Miramar.

- **Les événements pour les collégiens et lycéens :**

- des spectacles sur le temps scolaire au Théâtre municipal de la Licorne, mais également au sein des collèges et lycées ;
- des ateliers de pratique artistique en lien avec des spectacles ;
- les élèves pourront de même découvrir l'envers du décor et le travail de création lors d'un atelier autour des métiers techniques du spectacle vivant.



- **Les classes patrimoines et insulaires sur le thème « Raconte-moi ton île »**

Organisées en partenariat avec le Rectorat de Nice dans le cadre d'un projet académique, ces classes permettent aux collégiens et lycéens de découvrir les îles de Lérins et de les raconter sous un angle laissé à leur inspiration : biodiversité, architecture, patrimoine naturel, histoire réelle ou fictive, etc. Les élèves sont invités à réfléchir à la valeur patrimoniale des îles de Lérins, dans le cadre de la candidature cannoise pour l'inscription de l'archipel au patrimoine mondial de l'UNESCO.

d) L'EAC au Campus universitaire Georges Méliès

Dans la continuité de toutes les actions mises en place de la maternelle au lycée dans le cadre du 100% EAC, David Lisnard, maire de Cannes, a instauré dès la rentrée de septembre 2021, au campus universitaire Georges Méliès, des projets artistiques et culturels. Tout au long de l'année, les étudiants ont bénéficié d'une offre adaptée, en lien avec les différentes formations dispensées sur site, pour diversifier et élargir les domaines artistiques abordés à l'université.

La communauté éducative, le monde culturel, le secteur associatif et l'État ont été impliqués dans la mise en œuvre de projets d'Éducation Artistique et Culturelle à l'université de Cannes. Ainsi, au cours de l'année scolaire 2021-2022 :

- **le Campus universitaire Georges Méliès a accueilli du 2 septembre au 17 décembre 2021 une exposition temporaire de l'artiste plasticien Quentin Spohn.** Son œuvre prolifique en noir et blanc, réalisée à la pierre noire, dépeint des mondes oniriques, qui puisent leur inspiration dans les fresques médiévales, le réalisme « magique », le surréalisme ou encore la culture numérique. 80 dessins de l'artiste consacrés au cinéma acquis par l'Agglomération Cannes Lérins ont ainsi été présentés dans le hall et sur la mezzanine du bâtiment. Ces planches fixent des moments de films qui parlent à la mémoire collective. **Du 8 novembre au 18 décembre 2021, Quentin Spohn a également été en résidence au Campus universitaire.** À cette occasion, il a animé des masterclass ouvertes aux étudiants et au public extérieur, participé à des actions d'Éducation Artistique et Culturelle avec des établissements scolaires ainsi qu'à la quatrième édition des Rencontres Artistiques de Cannes, le 1^{er} décembre 2021 ;
- **l'université a accueilli le spectacle itinérant « 8m3 » imaginé par le chorégraphe Michel Keleminis, le 21 octobre 2021 à 13h.** Inspirés par l'expérience du confinement, deux danseurs réalisent une performance solo de dix minutes chacune au sein d'espace très restreint de 4m² sur 8m³ ;
- **le Pôle National Supérieur de Danse Rosella Hightower a proposé des ateliers de danse contemporaine aux étudiants,** dans le studio de danse les 7 avril, 28 avril, 26 mai 2022.



Projet 2021 - Quentin Spohn

Sur l'année scolaire 2022-2023, la Mairie de Cannes et l'Agglomération Cannes Lérins poursuivent leurs actions auprès des étudiants et proposent entre autres :

- **des masterclass lors des Rencontres Littéraires de Cannes** pour favoriser les échanges entre les étudiants et les auteurs ;
- **des spectacles organisés en partenariat avec le Palais des Festivals et des Congrès de Cannes :**
 - « Cannes 39/90, une histoire de Festival », dimanche 13 novembre 2022 au Théâtre Croisette de l'hôtel JW Marriott. Une conférence sera proposée le jour de la représentation en partenariat avec l'association Cannes Cinéma, autour de l'histoire du Festival. Une rencontre sera organisée en amont avec le metteur en scène (en octobre ou novembre 2022) ;



- *L'Ecole des Femmes*, jeudi 8 décembre 2022 au Théâtre Croisette de l'hôtel JW Marriott. Une rencontre avec l'équipe artistique sera organisée à l'issue de la représentation.
- **une conférence/rencontre en janvier 2023 avec Stéphane Mourlane**, Maître de conférences à Aix-Marseille Université, spécialiste de l'histoire de l'immigration italienne. Le film *Toni* sera projeté au Campus et sera la base de la conférence : « D'un fait divers au cinéma : Toni (J. Renoir, 1935) et la criminalité des immigrés italiens en France ».

e) L'offre des établissements culturels de la Mairie de Cannes est enrichie par les nombreuses interventions de partenaires locaux

- Les projets portés par le **Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement (CPIE)** permettent aux élèves de renforcer leur culture scientifique et leur compréhension de l'environnement.
- **L'Orchestre de Cannes** fait découvrir, à travers ses répétitions, la richesse de la musique symphonique.
- Le **Palais des Festivals et des Congrès de Cannes** propose des spectacles hors temps scolaire et dans les établissements.
- **L'École Régionale d'Acteurs de Cannes et Marseille et le Pôle National Supérieur de Danse Rosella Hightower** interviennent directement dans les établissements dans le cadre d'ateliers de pratique artistique autour du théâtre et de la danse.
- **Cannes Cinéma** fait découvrir aux élèves, dès le plus jeune âge, des films de qualité pour les familiariser avec le 7^e Art.
- **La Quinzaine des Réalisateurs** organise de son côté de nombreuses rencontres entre des réalisateurs et des lycéens dans le cadre de leur programmation.

2. Le bilan de l'action culturelle au sein des écoles, collèges et lycées pour l'année scolaire 2021-2022

Au cours de l'année scolaire 2021-2022, malgré la crise Covid, **la Mairie, en partenariat avec les établissements scolaires, a su adapter les activités culturelles proposées aux enfants pour permettre à chaque enfant scolarisé à Cannes, de participer à des actions d'Education Artistique et Culturelle.** Au total cette année, **68 projets culturels ont été mis en place dans les écoles et 74 dans les collèges et lycées.** Sur les temps scolaires et périscolaires, les élèves ont visité des œuvres, rencontré des artistes, pratiqué une discipline artistique et acquis des connaissances. Ainsi :

- **3 464 élèves cannois, dont 3 236 écoliers du premier degré** ont bénéficié de médiations dans les médiathèques et bibliothèques de la ville ;
- **911 enfants ont visité l'exposition *Fiona Rae, messagère aux diverses couleurs*** au Centre d'art La Malmaison ;
- **304 jeunes ont découvert les œuvres de Barthélémy Toguo** à travers l'exposition *Kingdom of faith*, au Centre d'art La Malmaison ;
- **1 604 enfants ont visité ou participé à un atelier organisé par le musée des explorations du monde**, au cours de médiations axées sur les arts premiers, la Mésopotamie, les instruments de musique, le graphisme, etc. ;
- **4 144 petits Cannois ont assisté au moins à un spectacle sur le temps scolaire**, participé à des ateliers de pratique et rencontré des professionnels du spectacle vivant ;
- **5 classes du Lycée Bristol, soit 164 élèves, ont rencontré le chorégraphe Michel Béjar et la Cie Pantai lors de sa résidence à Cannes** et 329 ont assisté à la restitution de la résidence ;
- **140 classes du premier degré soit 3 160 écoliers ont participé à des projets autour du chant**, de la pratique instrumentale ou de la création au Conservatoire municipal de musique et théâtre de Cannes :



- concernant la pratique musicale, en 2021-2022, **31 élèves ont bénéficié de classes à horaires aménagés à l'école La Frayère** recevant chaque semaine un cours instrumental d'une heure pour 2 élèves, un cours de formation musicale d'une heure et un cours collectif d'une heure ;
- les collèges Capron, les Mûriers, l'Ecole Supérieure de Danse de Cannes (ESDC), Stanislas et Sainte Marie proposent également des classes à aménagement horaires

afin de permettre aux élèves de pouvoir consacrer certains après-midi à la pratique instrumentale au Conservatoire.

L'ESDC propose également des horaires aménagés aux lycéens. En 2021-2022, **60 élèves, répartis sur l'ensemble des établissements, suivaient une scolarité en classes à aménagements horaires pour la pratique musicale.**

Par ailleurs, cinq ans après le lancement par la Mairie de Cannes de l'expérimentation 100 % EAC, en partenariat avec le Recteur d'Académie et la Direction Régionale des Affaires Culturelles Provence Alpes Côte d'Azur, **95% des écoliers, 89% des collégiens et 66% des lycéens inscrits à Cannes ont réalisé au moins un projet artistique et culturel au cours de l'année scolaire 2021-2022.**

Pour information : au cours de l'année scolaire, une classe peut réaliser plusieurs projets.

3. La rentrée 2022-2023 en musique, un acte d'éducation artistique et culturelle

Depuis 2017, la Mairie et le Conservatoire de Cannes accueillent les élèves en musique. Ce dispositif animé par les enseignants du Conservatoire, destiné prioritairement aux écoles maternelles et primaires publiques de la ville, se décline sous forme de **séances de 30 minutes par groupes.**

La séance est conçue comme un **acte pédagogique** et peut comporter les éléments suivants :

- **présentation de l'instrument joué par l'enseignant** : caractéristiques, nom des différentes parties qui le composent, quelques aspects historiques ;
- **élargissement à d'autres instruments**, questionnement des élèves sur les autres instruments qu'ils connaissent ;
- **écoute de l'instrument joué par l'enseignant dans différents contextes stylistiques** (musiques de film, morceaux connus de votre instrument, chanson enfantine, etc.) ;
- **participation des enfants** (par exemple pour deviner les morceaux écoutés, les associer sur un chant, etc.) ;
- **présentation du conservatoire** ;

Dates des rentrées 2022 en musique et les écoles concernées :

- **jeudi 1^{er} septembre** : écoles Méro (un seul groupe à 8h30), Hélène Vagliano (un seul groupe à 11h), Marcel Pagnol (un seul groupe à 11h), Frédéric Mistral (un seul groupe à 11h), Mont Chevalier (un seul groupe à 11h), Saint-Exupéry (deux groupes à 10h30 et 11h), Bocca Parc (deux groupes à 13h30 et 14h) ;
- **vendredi 2 septembre** : Bocca Parc (deux groupes à 13h30 et 14h) ;
- **lundi 5 septembre** : Eugène Vial (un seul groupe à 11h), Maurice Alice 1 (un seul groupe à 8h30), Maurice Alice 2 (deux groupes à 10h30 et 11h), Macé (un seul groupe à 11h) ;
- **jeudi 8 septembre** : Bocca Parc (trois groupes à 8h30).

IV. LES ACTIONS INITIÉES SUR LE TEMPS SCOLAIRE

Chaque année, la Mairie de Cannes travaille en étroite collaboration avec l'Éducation nationale pour favoriser la bonne coordination des enseignements et des actions initiées au sein des écoles. Dans le cadre du Projet Éducatif Territorial (PEDT) 2021-2024, la Mairie de Cannes propose à tous les enfants de participer à de nombreuses activités éducatives, notamment sur le temps scolaire. Celles-ci portent sur des thèmes prioritaires pour le maire de Cannes comme **l'Éducation Artistique et Culturelle (EAC), le sport, la préservation de l'environnement et le Développement Durable, l'éducation à la santé, l'ouverture sur le monde, l'aide à la réussite scolaire ou encore l'accompagnement en faveur de l'égalité et l'inclusion de tous**. Ainsi, sur l'année scolaire 2021-2022, nous pouvons citer :

1. Les ateliers de sensibilisation aux Risques Majeurs



Dans le cadre de sa politique de prévention des Risques Majeurs, la municipalité cannoise forme les écoliers de CM1 et CM2 des écoles publiques et privées sous contrat de Cannes aux bons gestes à adopter en cas de crise. Cette démarche pionnière, initiée dans le cadre des actions d'anticipation et de bonne information de l'ensemble de la population, a permis, sur l'année scolaire 2021-2022, de sensibiliser près de 1 000 écoliers à la gestion du risque. Grâce à cette formation civique dispensée par les

bénévoles de la Réserve Communale de Sécurité Civile (RCSC), la Mairie de Cannes éduque les enfants en tant que futurs citoyens responsables. Ils deviennent de véritables relais au sein de leurs familles pour augmenter la capacité de résilience du territoire et réduire l'impact de ces crises.

Les ateliers de sensibilisation des écoliers, dont le contenu a été validé par l'Inspection de l'Éducation nationale, apprennent **aux enfants les gestes qui sauvent et leur permettent d'acquérir les bons réflexes**. Ils se déroulent en trois temps :

- **une demi-journée en classe** pour la présentation de l'ensemble des risques majeurs à Cannes. Ce temps permet de définir les différents phénomènes, cibler les moyens d'alerte de la population, savoir comment faire face et mieux connaître le territoire communal ;
- **un cas pratique à réaliser à la maison avec ses parents** pour mettre en œuvre les consignes du plan familial de mise en sûreté (P.F.M.S.) apprises à l'école ;
- **une intervention d'1h pendant la pause méridienne**, avec une mise en situation sur un risque majeur qui peut impacter l'école et la conception d'un kit d'urgence.

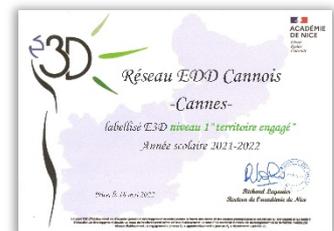
À la demande de David Lisnard, le dispositif sera reconduit en 2022-2023. Il sera enrichi d'une deuxième intervention sur le temps périscolaire avec deux ateliers et la distribution pour chaque enfant d'un livret synthétique sur les risques majeurs et les comportements à suivre. Dans cette optique, une journée de sensibilisation est déjà prévue pour 180 écoliers à l'occasion de la journée départementale des risques majeurs, lundi 3 octobre 2022.

2. Les opérations de sensibilisation à la protection de l'environnement

Depuis 2014, David Lisnard mène une politique concrète, volontariste et méthodique pour l'environnement et le développement durable. Soucieuse d'associer les plus jeunes à cette démarche, la Mairie de Cannes, en partenariat avec l'Éducation nationale et les associations locales, met en place chaque année de nombreuses actions d'information et de sensibilisation. La liste ci-dessous recense les principales actions qui associent les écoles, collèges et lycée cannois.

a) La labellisation E3D niveau 1 "territoire engagé"

En mai 2022, l'Éducation nationale a décerné le **label Ecole/Etablissement en Démarche de Développement Durable (E3D) au territoire cannois** représenté par les écoles Marcel Pagnol, Mistral et Saint-Exupéry, le collège Gérard Philippe et le lycée Bristol. Ce label, **première distinction de ce type attribuée sur l'Académie de Nice**, valorise une démarche portée par plusieurs établissements scolaires engagés en faveur de l'environnement, et qui souhaitent travailler sur des actions communes.



Cette labellisation s'inscrit dans un projet plus large qui vise à mettre en place sur Cannes un « Parcours développement durable de la maternelle au lycée », sur le modèle de la démarche « 100 % Education Artistique et Culturelle » (EAC) pour une continuité et une cohérence des actions de sensibilisation au développement durable des élèves tout au long de leur scolarité.

b) La mise en place des « Aires marines et terrestres éducatives »

En 2020, la Mairie de Cannes a créé deux Aires Marines et une Aire Terrestre labellisées sur le territoire cannois. Ces aires représentent une zone de petite taille gérée de manière participative par les élèves et les enseignants d'une école élémentaire suivant des principes définis par une charte. Cette gestion est réalisée avec le support technique du Centre Permanent d'Education à l'Environnement (CPIE) des Iles de Lérins et Pays d'Azur et de l'association NaturDive. Les zones choisies ont été définies selon les opportunités qu'elles présentent :

- **Mouré Rouge** : activités nautiques et portuaires, plage avec Posidonies et enrochements ;
- **Île Sainte-Marguerite** : activités nautiques, espace naturel (rochers, Posidonies, sous-bois avec la pinède, étang, etc.), biodiversité marine et terrestre, patrimoine historique et zone Natura 2000 comprise dans le Sanctuaire Pelagos ;
- **Basse Vallée de la Siagne** : bois classé, activités agricoles et de loisirs, ripisylve du Béal, jardins partagés, espaces verts.

La labellisation est reconduite tous les ans sur présentation d'un dossier auprès de l'Office Français de la Biodiversité (OFB).

c) La journée mondiale de l'environnement (JME)

Depuis 1989, la Mairie de Cannes organise la Journée Mondiale de l'Environnement dans le cadre des opérations de sensibilisation à l'environnement et au développement durable menées régulièrement auprès des scolaires. Vendredi 3 juin 2022, douze classes des écoles Eugène Vial, Croisette, Jacqueline de Romilly, Verrerie, René Goscinny, Frayère, Saint-Exupéry, Mistral et Marcel Pagnol ont présenté respectivement leurs ateliers à leurs camarades, ainsi que les Aires Marines Educatives de l'île Sainte-Marguerite et du Mouré Rouge.

Les thèmes abordés lors des ateliers sont :

- le gaspillage alimentaire ;
- les phénomènes climatiques ;
- la protection de la Méditerranée ;
- les pollinisateurs ;
- l'air et moi.

Les élèves ont également participé à des ateliers animés par les associations Méditerranée 2000, NaturDive, le Centre Permanent d'Education à l'Environnement (CPIE) des Iles de Lérins et Pays d'Azur, le Conseil Scientifique des Iles de Lérins (CSIL), la Réserve communale de sécurité civile, l'Office National des Forêts (ONF) et la Direction de la Culture.

d) La randonnée contée

Dans le cadre du programme de sensibilisation à l'environnement auprès des scolaires, intitulé « Parcours DD » la Mairie et l'Inspection de l'Education nationale organisent chaque année une randonnée contée. Cette manifestation, spécifique aux classes maternelles cannoises, est axée sur le respect de l'environnement mais aussi sur la lecture et la découverte des arts. La Mairie de Cannes va reconduire cette opération en 2022-2023.

Mardi 31 mai 2022, sur le site forestier de la Croix des Gardes, 150 enfants de six classes de grandes sections de maternelle des écoles cannoises ont ainsi découvert la forêt et les arbres avec pour objectifs :

- d'initier les enfants à la pratique de la randonnée ;
- de faire découvrir le patrimoine naturel local et la biodiversité forestière, l'arbre en particulier ;
- de sensibiliser les enfants aux enjeux environnementaux ;



- de donner aux écoliers le goût de la lecture et des arts.

e) Le programme Watty à l'école

Dans le cadre des actions initiées par le Pôle Métropolitain CAP AZUR, l'Agglomération Cannes Lérins, en partenariat avec le SICASIL, a reconduit, pour l'année scolaire 2021-2022, le programme de sensibilisation aux économies d'énergie et d'eau dénommé « Watty à l'école ». Ce programme, implanté depuis 2019 sur la CACPL, est labellisé au niveau national et a fait l'objet de nombreuses récompenses. Il est porté par Eco CO2, jeune entreprise indépendante qui développe des démarches innovantes de sensibilisation du grand public sur le thème de la maîtrise de la demande en énergie.

La sensibilisation est proposée à travers trois ateliers thématiques pilotés en classe par un animateur spécialisé. Le programme est conçu pour encourager le lien école/famille afin que les apprentissages scolaires soient en mesure d'influencer positivement certains comportements domestiques. 60 classes du territoire de l'agglomération ont participé à ce programme, ce qui représente 1560 élèves sensibilisés. Il va être reconduit au cours l'année scolaire 2022-2023.

f) Le concours Ecol'o'défi

Dans la continuité des actions de sensibilisation à l'écologie menées auprès des scolaires, l'Agglomération Cannes Lérins a organisé une nouvelle édition du concours Ecol'o'défi sur le thème « Le zéro-déchet, c'est stylé ». En partenariat avec l'association Méditerranée 2000, trois classes de Cannes, deux du Cannet et une de Mandelieu-la-Napoule ont participé à ce challenge visant à préparer, selon les établissements, un carnaval, une kermesse, un goûter ou encore une fête de fin d'année zéro-déchet. Ce défi est lancé chaque année auprès de tous les établissements du territoire de la Communauté d'Agglomération.

3. L'éducation au civisme et à la citoyenneté à travers le Passeport du civisme

Dès 2014, David Lisnard a fait de la lutte contre l'incivisme LA « grande cause de son mandat ». Ce combat représente un enjeu majeur pour la ville et a déjà porté ses fruits grâce à une politique cohérente de tolérance zéro associée à la réparation rapide des espaces publics, aux actions de prévention, de sensibilisation et de communication. En complément, et dans le cadre de son adhésion à l'association des Maires pour le civisme, la Mairie de Cannes a mis en place durant l'année scolaire 2018-2019 un « passeport du civisme » à destination des élèves de CM2. Élaboré en étroite collaboration avec l'Inspection de l'Éducation nationale, et la Mairie de Cannes, le Passeport du civisme s'adresse à tous les écoliers de CM2 de Cannes et les sensibilise aux cinq enjeux suivants : la mémoire, la solidarité, le patrimoine, la protection des citoyens et la préservation de l'environnement. La délivrance de ce document pédagogique et interactif concrétise ainsi l'engagement de ces citoyens de demain dans un parcours civique. Cette année encore, la municipalité poursuit cette opération pour promouvoir l'éducation au civisme et à la citoyenneté dès le plus jeune âge. En septembre 2022, le maire de Cannes se rendra dans les écoles de Cannes pour remettre ce précieux sésame aux écoliers.

4. La pratique sportive

Cette action s'inscrit dans la continuité du programme municipal « Capitale du sport en plein air et en pleine mer ». La pratique du sport par les écoliers est aujourd'hui une nécessité pour lutter contre la sédentarité et certaines maladies comme l'obésité. C'est aussi un vecteur essentiel d'émancipation et de création du lien social. Au cours de l'année scolaire précédente, la Mairie de Cannes et l'Éducation nationale ont mis en place :

- **des cycles de voiles** : 469 enfants des classes de CM1 et CM2 ont participé à 10 séances d'initiation à la voile ;
- **des cycles de piscine** : 1 500 enfants du CP au CM2 ont participé, sur le temps scolaire, à un cycle de 10 séances à la piscine des Oliviers. Et des tests d'aisance aquatiques ont été réalisés pour les CP et CE1. 300 enfants de grande section ont participé chacun à 12 séances à la piscine Montfleury. Des écoliers inscrit à La Bocca bénéficient également d'un cycle de 10 séances à la piscine du Grand Bleu encadrés par des Maîtres-Nageurs Sauveteurs ;
- **le dispositif de lutte contre les noyades** : « **LES CLASSES BLEUES** » : une expérimentation a été lancée en mai 2021 dans le cadre du projet national pour lutter contre la noyade des jeunes enfants. 211 enfants de grande section des écoles de Cannes-La Bocca

ont participé à cette démarche et tous ont acquis le niveau 1 – sur trois - de l'aisance aquatique.

5. Le renforcement de l'utilisation du numérique dans les écoles



Dès la rentrée scolaire 2021-2022, la Mairie de Cannes a équipé 4 classes des écoles La Frayère, Maurice Alice II, et Méro, d'Écrans Numériques Interactifs (ENI) pour diversifier les outils de travail.

En juillet 2022, avec la participation financière de l'Éducation nationale, 28 classes supplémentaires ont été équipées de ce dispositif numérique interactif de 75 pouces qui s'adapte à tous les usages et permet aux enseignants de travailler avec les enfants de façon plus ludique. Les ordinateurs sont également remplacés dans toutes ces classes.

De même, une solution d'Espace Numérique de Travail (ENT) a été déployée dès novembre 2021 au sein des écoles élémentaires publiques cannoises. Cet ENT est un lieu d'échange et de collaboration entre les élèves, les enseignants et la direction de l'Éducation (pour la cantine et les activités périscolaires). Ces espaces numériques de travail constituent le prolongement numérique de l'établissement. Ils sont accessibles depuis n'importe quel matériel connecté à internet et proposent des outils :

- **pédagogiques** : cahier de texte numérique, espaces de travail et de stockage communs aux élèves et aux enseignants, accès aux ressources numériques, outils collaboratifs, blogs, forum, classe virtuelle ;
- **de communication** : messagerie, informations des personnels et des familles, messages de la Mairie de Cannes.

En outre, dans la continuité des actions de la Mairie en faveur de la modernisation des services municipaux, la Mairie de Cannes a testé, dès la rentrée 2021, le pointage dématérialisé des présences dans les accueils périscolaires des écoles Bocca Centre et Hélène Vagliano. Cette opération a été concluante et sera déployée en 2022 dans d'autres accueils périscolaires de Cannes et bénéficie dès cette année d'une subvention accordée par la Caisse des Allocations Familiales.

Par ailleurs, la Mairie de Cannes poursuit sa démarche de dématérialisation des inscriptions et réinscriptions scolaires directement en ligne sur l'espace [démarches en ligne de l'espace famille](#). La démarche est plus rapide et les documents ne sont à produire qu'en un seul exemplaire pour les inscriptions scolaire, périscolaire, cantine et extrascolaire.

Ci-dessous un état détaillé du parc informatique dans les écoles cannoises :

Ecole	Tablettes (iPads)	Ordinateurs dans les classes et salles informatiques	Ordinateurs pour le personnel administratif / directeurs / animateurs	TBI	ENI	Vidéo projecteurs	Imprimantes	Photo copieurs
J. De Romilly M.	16	9	5			9	1	1
J. De Romilly E.	32	42	6			16	2	1
La Croisette M.		5	2					1
La Croisette E.	16	27	3	1		2	1	1
MINICONI M.		6	2			1		1
Hélène Vagliano E.	16	22	3	2		6	1	1
Macé	16	12	3	1	1	2	1	1
Maurice Alice M.	6	11	4	1		1	1	1
Maurice Alice I E.	48	25	3	1		1	2	1
Maurice Alice II E.	48	25	7			2	2	1
Méro M.		4	3					1
Méro E.	16	18	4			1	1	1
Mont-Chevalier	16	19	6	1		2		1
Eugène Vial	48	26	4	1		3	1	2
Bocca Centre M.		10	3	1			1	1
Bocca Verrerie E.	16	29	3			3		2
René Goscinny M.	6	6	3	1				1
René Goscinny E.	16	39	5		4	5	1	2
Bocca Parc M.	6	13	2		4		1	1
Bocca Parc E.	16	23	4			1	1	1
La Frayère M.		11	1	1			2	1
La Frayère E.	16	20	3	1		5	1	1
Les Mûriers M.	5	6	2			1	1	1
Les Mûriers E.	16	25	4			1	2	1
Marcel Pagnol M.	6	5	3	1		1	1	1
Marcel Pagnol E.	16	14	5		4	2	1	1
Frédéric Mistral M.	5	9	2	1			1	1
Frédéric Mistral E.	16	23	3			2	1	1
Saint-Exupéry M.	6	13	3	1			1	1
Saint-Exupéry E.	16	19	5	1		8	3	1
Total	440	516	106	16	13	75	31	33

V. LES ACTIONS PENDANT LE PERISCOLAIRE

Depuis le retour de la semaine de quatre jours et la réorganisation des horaires, la Mairie de Cannes poursuit ses initiatives pour favoriser l'épanouissement des petits. Les accueils périscolaires maternels et élémentaires ont proposé diverses activités et animations, en cohérence avec les autres temps de l'enfant. Les enfants sont encadrés par des animateurs qualifiés ou des professionnels spécialisés. **En 2021-2022, 2 923 enfants y étaient inscrits.**

Toute l'année, des semaines « temps forts » sont également organisées dans les écoles autour d'activités manuelles et créatives, artistiques, sportives, scientifiques et environnementales, et culturelles.

L'aide aux leçons

Dans les écoles publiques cannoises, 487 enfants du CP au CM2, ont eu la possibilité de participer à des ateliers « aide aux leçons » encadrés par des enseignants rémunérés par la municipalité. L'aide aux leçons est organisée chaque soir, après la classe, dans les écoles élémentaires situées hors R.E.P., entre 16h30 et 18h30. Renouvelé cette année, ce temps contribue à l'égalité des chances et permet à tous les enfants, quel que soit leur environnement familial, ou culturel, de renforcer leurs savoirs. **Les séances ont eu lieu de mi-septembre 2021 à mi-juin 2022. Une quarantaine d'enseignants a été rémunéré par la municipalité pour assurer cette mission. Les familles participent à hauteur de 8 euros par trimestre.**

La Mairie s'engage à permettre aux familles d'accéder à un temps spécifique où leurs enfants pourront bénéficier :

- d'une aide éducative et pédagogique complémentaire aux heures de cours en dehors du temps scolaire ;
- d'une aide et d'un accompagnement aux apprentissages des leçons ;
- d'un soutien et d'un approfondissement dans les méthodes de travail et dans les apprentissages ;
- d'un enrichissement culturel et d'un épanouissement personnel grâce à des activités artistiques et culturelles ;
- d'une offre d'accès à des ressources qui ne sont pas toujours disponibles à la maison.

En outre, le dispositif « **Coup de pouce CLÉ** » s'adressent à des enfants de **CP, âgés de 6 à 7 ans**, repérés par leur enseignant comme ayant des fragilités dans **l'apprentissage de la lecture et de l'écriture** et qui ne bénéficient pas des étayages sociaux et familiaux dont ils ont besoin pour réussir. Chaque club était composé sur l'année 2021-2022 de **5 enfants** et d'un animateur (formé et outillé) qui se sont retrouvés de **novembre à juin, 3 fois par semaine, le soir après la classe, dans les locaux scolaires, pour des séances ludiques et ritualisées favorisant l'envie et le plaisir d'apprendre.** Les parents sont associés à la vie du club tout au long de l'année. L'action, soutenue par la Fondation de Cannes, est gratuite pour les enfants et leurs parents.

Les écoles concernées sont Marcel Pagnol, Frédéric Mistral et Antoine de St Exupéry. Depuis 2021, deux nouveaux clubs « **coup de pouce CLA (langage)** » se sont ouverts à destination d'élèves de GS. Les écoles concernées sont Goscigny maternelle et Maurice Alice maternelle.

L'organisation d'un concours autour des « droits de l'enfant »

Depuis 2015, les accueils périscolaires volontaires participent, dans le cadre de la journée internationale des Droits de l'enfant, au concours « Agis pour tes droits » organisé par *Les Francas* en partenariat avec l'Unicef.

L'organisation d'un tournoi de foot inter-accueils



Les enfants des accueils périscolaires élémentaires de Cannes La Bocca (Frayère, Verrerie, Mûriers, Bocca Parc, Marcel Pagnol et Saint Exupéry) se sont retrouvés le 17 juin 2022 de 17h à 18h30 pour un tournoi de foot inter-accueils au complexe Pierre de Coubertin à Cannes la Bocca. Ce tournoi était placé sous le **signe du fair-play, de l'échange, de la convivialité mais surtout du respect.** Les enfants et parents présents ont fortement apprécié cette

rencontre. Une médaille a été décernée à chaque enfant, une coupe pour les groupes arrivés en 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} position et le groupe le plus méritant, désigné par le vote des animateurs, a reçu une coupe du fair-play.

Les ateliers d'initiation à la découverte instrumentale

Proposés par huit enseignants du conservatoire municipal de Cannes, 477 enfants du CE1 au CM1 ont pu découvrir des instruments rarement demandés aujourd'hui : basson, clarinette, cor, flûte traversière, hautbois, trombone, trompette, violon. Ces ateliers sont déployés dans les écoles élémentaires suivantes : Macé, Marcel Pagnol, Eugène Vial, Méro, Mont Chevalier, Maurice Alice 2, Frédéric Mistral, Bocca Verrerie.

VI. LES ACTIONS DE SANTE ET DE PREVENTION

La prévention sanitaire dans les écoles est une priorité pour la municipalité qui renforce chaque année son action en faveur du bien-être des petits Cannois. Au cours de l'année scolaire, la Direction Hygiène et Santé de la Mairie de Cannes réalise des visites médicales auprès des enfants de petite et moyenne section. Elle accompagne également les parents et donne des conseils personnalisés sur l'utilisation et les dangers des écrans.

Ainsi, pour l'année scolaire 2021-2022, les actions suivantes ont été menées en faveur des familles et des enfants cannois :

○ Les bilans de santé

Ils sont réalisés de façon systématique pour tous les enfants scolarisés en toutes petites, petites et moyennes sections, **1076 bilans biométriques avec contrôle des vaccinations et 1 513 bilans visuels. Sur demande** de l'équipe éducative, de l'infirmière, des familles, de l'équipe de suivi de scolarisation et de la Maison des solidarités, **180 bilans complets** (examen somatique, dépistage auditif, dépistage des troubles psychomoteurs et du langage, etc.) ont été effectués pour des enfants de petite et moyenne sections de maternelle. **Au total, ce sont 2 769 bilans qui ont été effectués auprès des écoliers cannois.**

○ Les interventions en situation d'urgence

Le service santé scolaire accompagne les enfants pour un suivi et mène une enquête, à la suite de signalements pour des situations d'urgences :

- enfants en danger, suspicion de maltraitance ou de négligences lourdes ;
- maladies contagieuses et/ou nécessitant une prophylaxie ;
- toxi-infections alimentaires.

○ La participation aux projets d'accueil individualisé

234 projets d'accueils individualisés (PAI) ont été mis en place pour les enfants souffrant de maladies chroniques ou d'allergies alimentaires (50 en petite et moyenne sections ; 184 en grande section et élémentaire).

○ L'aide à l'intégration des enfants en situation de handicap

L'équipe éducative, l'infirmière et le médecin prennent contact avec les équipes médicales qui suivent l'enfant en externe pour décider de ce qu'il faut mettre en place à l'école, pour mieux répondre aux besoins de chaque enfant. En complément de toutes les actions mises en place dans les écoles communales, **la Mairie de Cannes a créé en janvier 2021, un poste de « coordinatrice accueil inclusif périscolaire et extrascolaire »**. Sa mission consiste à soutenir les équipes d'animation dans leur travail auprès des enfants en situation de handicap ou atteints de troubles du développement. Par ailleurs, **dès septembre 2021 et afin de favoriser l'intégration de tous les enfants, la municipalité a fait le choix de recruter sept Accompagnants des Elèves en Situation de Handicap (AESH) sur le temps périscolaire**. Ces agents sont de véritables appuis qui permettent une aide individualisée et adaptée à chaque handicap, notamment sur le temps de cantine, et complètent l'équipe des cinq ATSEM actuellement dévoués à cette tâche.

○ Les actions de Prévention Santé

Le service santé scolaire a participé aux actions suivantes de Prévention Santé :

- le « **Bus du Cœur des Femmes** » du 9 au 11 mars lors de journées d'information et de dépistage destinées aux femmes dans le cadre de la lutte contre les maladies cardiovasculaires ;
- à l'école maternelle René Goscinny, en coordination avec l'équipe enseignante, **2 matinées ont été consacrées à la sensibilisation des enfants** sur des thèmes comme l'hygiène et le corps humain, les risques du soleil, les animaux et insectes à risque ;
- conformément aux recommandations de la Direction Générale de la Santé, **37 bilans de santé ont été proposés à des enfants ukrainiens accueillis** en petite et moyenne sections dans les établissements scolaires cannois.

- **Les interventions des assistantes sociales scolaires pour favoriser l'éducation des enfants**

Chaque année, la Mairie de Cannes propose un accueil social à l'ensemble des familles qui le souhaitent et dont les enfants sont âgés de 2 à 11 ans. Les assistantes sociales scolaires municipales proposent un accompagnement à l'exercice de la fonction parentale ; des interventions de médiation entre l'école, le lieu de vie, les familles et les enfants ; un soutien matériel et financier pour la restauration scolaire et les centres de loisirs ; un accompagnement pour l'accès aux droits sociaux, à la santé, à la culture, aux loisirs et aux vacances.

Le service social anime également une instance de prévention de l'absentéisme scolaire, en partenariat avec l'Education Nationale, le Conseil Départemental et le Centre médico-psychologique. Un contact est pris avec les établissements scolaires et les familles pour chaque enfant signalé.

Par ailleurs, en 2021-2022, pour favoriser la réussite éducative et l'intégration en milieu scolaire :

- **434 familles ont bénéficié d'un accompagnement socio-éducatif**, ce qui représente 634 enfants ;
- **343 demandes d'aide financière** ont été instruites pour l'accès à la cantine scolaire, les séjours pédagogiques ou les centres de loisirs, pour 270 enfants ;
- **151 interventions à visée éducative**, en lien avec les écoles, les services sociaux extérieurs et les services de l'aide sociale à l'enfance ont été réalisées, pour apporter un accompagnement en cas de difficultés parentales ;
- **35 enfants ont été signalés en situation d'absentéisme, pour lesquels une évaluation de la situation a été menée auprès des établissements scolaires et des familles concernées**, cela, afin d'éviter les ruptures de parcours dès les classes élémentaires et rappeler les obligations parentales ;
- **64 visites à domicile ont été conduites pour évaluer les conditions de vie des familles déclarées en instruction à domicile**. Elles ont concerné 87 enfants écoliers ;
- **18 enfants ont été pris en charge par le dispositif du programme de Réussite Educative (PRE) - Quartier Politique de la Ville**. Ils ont bénéficié d'un soutien et d'un accompagnement à la scolarité, un accès aux loisirs et à la culture, un accès aux soins et à la rééducation, en fonction des besoins repérés.

- **La prévention bucco-dentaire**

Une séance d'information d'au moins une heure sur l'hygiène bucco-dentaire est proposée aux écoliers de grande-section maternelle et de l'élémentaire dans les écoles publiques et privées sous contrat, soit près **5300** enfants sensibilisés chaque année.

- **L'approvisionnement en produits pharmaceutiques des écoles, des centres de loisirs et des accueils périscolaires**

Le service Santé Enfance Ville de Cannes approvisionne régulièrement, tout au long de l'année en fonction des besoins exprimés, les écoles, centres de loisirs et accueils périscolaires en produits suivants : bandes de fixation, compresses, Héxoméline, pansements, poches de glace, Tricopore et thermomètres

- **La prévention contre l'épidémie de Covid-19**

Dans la continuité de ses actions pionnières de **lutte et de prévention** contre l'épidémie de Covid-19, la Mairie de Cannes organise la rentrée scolaire 2022-2023 en toute sécurité. En effet, les **230 classes des 32 écoles communales ainsi que les cantines et les 10 crèches municipales sont équipées de 300 capteurs de CO2**. Grâce à leur système de signalétique tricolore, ils indiquent le taux d'indice de dioxyde de carbone présent dans la pièce. Cette mesure visuelle, ludique et efficace permet de faire participer les enfants à la nécessité d'aérer les espaces. En outre, **120 purificateurs d'air sont déployés dans les espaces de restaurations et lieux de repos de toutes les écoles**. Ces derniers assurent le renouvellement de l'air et la suppression de 99 % des polluants et virus. Ces dispositifs, qui ont pour objectif **d'optimiser l'aération des pièces et limiter les infections par aérosols**, ont été expérimentés de façon pionnière début 2021, cinq mois avant que le Ministère de l'Education nationale ne les recommande dans son protocole sanitaire du 28 juillet 2021.

Ces dispositifs sont complémentaires **des armoires et boîtiers désinfectants utilisés dans ces mêmes structures.**

Par ailleurs, le Mairie poursuit ses actions de **nettoyage régulier** dans toutes les écoles et crèches municipales avec des **produits virucides non toxiques**. Enfin, les écoliers reçoivent un **kit sanitaire** (gel hydro alcoolique de 500 ml, lingettes désinfectantes, spray virucide et rouleau essuie-tout) après chaque période de vacances scolaires et sur demande.

VII. LES TRAVAUX DANS LES ECOLES

Dans la continuité des nombreuses actions déjà mises en place dans les écoles pour favoriser l'apprentissage des écoliers, la Mairie de Cannes poursuit ses opérations de modernisation de son patrimoine immobilier scolaire à travers son ambitieux « Plan Ecoles ». Chaque année, les écoles et crèches communales, ainsi que la Faculté des Métiers, sont embellies et réaménagées pour offrir aux Cannois un cadre propice l'apprentissage. Cette année, **ces opérations ont coûté plus de 2,2M d'euros et comprennent :**

1) Des aménagements dans le cadre du « Plan de lutte contre la chaleur »

Ce plan prévoit la végétalisation des cours de récréation et la mise à disposition d'espaces rafraîchis en permanence dans chaque école pour améliorer le bien-être des écoliers. Au cas par cas, des films filtrants sont apposés sur les fenêtres, de même que des stores et rideaux sur les façades des vitres exposées sud. Cette démarche s'inscrit plus largement dans la continuité des actions fortes mises en œuvre par David Lisnard, maire de Cannes, pour protéger l'environnement, préserver la biodiversité et répondre concrètement au changement climatique. **Au total, 6,5 M€ T.T.C. sont prévus par la municipalité, dans le cadre du projet de mandat de David Lisnard, pour la réalisation de tous les aménagements et plus de 500 000 euros ont été investis depuis septembre 2021.**

Cette année, les travaux concernent :

- **l'école Macé** avec le remplacement de la totalité des sols existants par du béton désactivé drainant, la plantation d'arbres et de gazon, l'habillage du muret périphérique par du bois pour offrir un espace de repos aux enfants, la végétalisation des murs de l'école et l'installation de climatisation ;
- **l'école Jacqueline de Romilly** avec la création de zones d'ombrage par l'installation d'une corolle végétalisée et la plantation d'un arbre à feuillage caduc au centre de la jardinière existante dans la cour de l'école maternelle. Au sein de l'école élémentaire, la Mairie prévoit le remplacement de quatre des six palmiers washingtonias plantés en 2018 par des arbres feuillus caducs et l'installation d'une corolle végétalisée dans la cour et de climatisation dans le bâtiment ;
- **l'école Eugène Vial** avec entre autres, la réfection partielle, dès cet été, de la cour d'école afin de supprimer les plus importantes déformations engendrées par les racines des pins. Les surfaces bétonnées seront supprimées pour laisser place à un nouveau revêtement clair drainant. Des jardinières seront installées autour des pins pour protéger les racines. Des arbres seront plantés et des espaces de pique-nique créés sous des zones ombragées.
- les écoles **Saint-Exupéry, Les Muriers, Frédéric Mistral et Méro** ont également été dotées de climatisation pour améliorer le confort des lieux.



2) Des travaux de mise en accessibilité, de sécurisation et d'optimisation

Depuis la mise en place de l'Agenda d'Accessibilité Programmé en 2015 et du Plan Communal de Prévention des Risques Terroristes en 2016, la Mairie de Cannes réalise tous les ans des travaux de mise en accessibilité et de sécurisation de ces édifices scolaires. **Cette année, près de 1,8M d'euros ont été investis pour les travaux** qui comprennent, notamment, la création de rampes d'accès, la rehausse de clôtures, l'installation de sirènes « risques majeurs », la mise en place de dispositifs de sécurité permanents, activables selon les besoins et l'installation de caméras de vidéo protection devant les accès des établissements.

a) Les travaux d'accessibilité (A.d'A.P.) 2021-2022

Ecole Hélène Vagliano : fourniture et pose de platine vidéophone pour l'accès PMR

b) Les travaux de sécurisation liés au risque terroriste

Ecoles Eugène Vial et La Frayère : reprise et mise en place de clôtures

c) Les travaux d'optimisation, de réparations et d'entretien dans les bâtiments et dans les espaces verts

La rénovation et l'embellissement de l'école élémentaire de la verrerie, de juillet à décembre 2021

Les travaux d'un **montant total de plus de 371 000 euros** ont permis :

- la rénovation des façades, l'étanchéité des planchers des coursives R+1, le traitement des épaufrures, la réparation des microfissures non structurales, le nettoyage des parties métalliques rouillées ;
- le remplacement de la verrière ;
- le remplacement de la pergola métallique couvrant l'escalier d'accès à la coursive du 1er étage du bloc Ouest et la création d'une pergola métallique en haut de l'escalier d'accès en toiture du bloc Est ;
- la réfection des pergolas, le remplacement de la contre-cloison du réfectoire, la mise aux normes des toitures terrasse.



La réfection de la toiture de l'école élémentaire Maurice Alice II à l'été 2022

Dans le cadre du « Plan toitures », la Mairie de Cannes a remplacé à l'identique, sur 672 m², la couverture en tuiles romaines de l'école qui devenait instable et présentait des points d'infiltrations. Un ancrage qui permet de se déplacer en toute sécurité sur la toiture a également été créé pour les interventions futures. **Les travaux ont coûté plus de 115 000 euros.**

Les travaux de grosses réparations et d'entretien de bâtiments

La rénovation et l'entretien du parc immobilier scolaire sont une priorité pour la municipalité. Ainsi, depuis septembre 2021, **près de 550 000 euros ont été dépensés** afin de rendre le patrimoine scolaire cannois toujours plus moderne pour améliorer les conditions de travail des personnels et d'accueil des écoliers. Cette année, les écoles concernées par ces opérations sont :

- **l'école Ange- Marie Miniconi** avec le déploiement de système d'alarmes et la mise en conformité BAES (Bloc Autonome d'Eclairage de Sécurité) ;
- **le Groupe scolaire Bocca Centre** avec la pose de visiophones, la mise en conformité BAES et des travaux sur huisseries ;
- **le Groupe scolaire Maurice Alice** avec des travaux sur l'ascenseur, la mise en conformité BAES, les travaux sur la chaufferie sur les plinthes et sur le mur en pierre ;
- **le Groupe scolaire La Frayère** avec une installation d'alarmes, des travaux de régulation de chauffage et de mise en conformité BAES ;
- **le Groupe scolaire Méro** avec la pose d'une centrale d'alarme, la création d'une nouvelle salle de classe, la réfection de la salle polyvalente (salle de motricité et périscolaire), des travaux de mise en conformité BAES, de lutte contre l'humidité dans un dortoir et de rénovation de la cantine ;
- **l'école élémentaire Bocca Parc** avec des travaux de mise en conformité BAES, la réfection du sol et des travaux de lutte contre l'humidité ;
- **le Groupe scolaire Macé** avec la mise en conformité BAES, l'extension du système d'alarme, la rénovation complète des sanitaires extérieurs et de la menuiserie de la cuisine ;
- **le Groupe scolaire Saint-Exupéry** avec la mise en conformité BAES, des travaux d'électricité et de peinture ;
- **le Groupe scolaire de la Croisette** avec des travaux sur l'installation thermique, de plomberie et dans la loge du gardien ;
- **le Groupe scolaire Marcel Pagnol** avec la pose visiophones, la mise en conformité BAES et le renforcement d'un mur de soutènement de la cour maternelle ;
- **le Groupe scolaire Les Mûriers** avec des travaux d'alimentation de la climatisation, la reprise de la peinture du logement du gardien, la pose de visiophone et d'un moniteur de salle ;



- **l'école élémentaire de la Verrerie avec la** Mise en conformité BAES et la pose de clôture ;
- **l'école maternelle René Goscinny** avec des travaux de plomberie ;
- **l'école élémentaire Mont Chevalier** avec une mise en conformité BAES ;
- **l'école élémentaire Jacqueline de Romilly** avec des travaux sur les systèmes d'alarme ;
- **l'école élémentaire Hélène Vagliano** avec la pose d'un transmetteur pour alarme ;
- **l'école élémentaire Eugène Vial** avec des travaux sur les alarmes anti-intrusion et la mise en conformité BAES.



Par ailleurs, une fois par mois, la Mairie de Cannes a procédé au contrôle fonctionnel et au nettoyage des espaces de jeux. Toute l'année et pour tous les sites, deux contrôles de sécurité ont été réalisés sur chaque jeu par un laboratoire extérieur. De nouvelles aires ont été créées et d'autres remplacées dans les écoles maternelles Croisette, Maurice Alice, Bocca Parc, Les Mûriers et Eugène Vial. Les écoles maternelles Bocca Centre et Macé seront également dotés de nouveaux toboggans avant les vacances de Toussaint.



En outre, la Petite Ferme, propriété municipale de près de 8 800 m² qui accueille régulièrement des sorties scolaires, a également bénéficié de travaux de rénovation des abords de la piscine ainsi que des abris des chèvres, des paons et des ânesses.

Pour information, le coût total des interventions réalisées dans l'ensemble des écoles par la régie du service des Bâtiments Communaux du 1er septembre 2021 au 17 juin 2022 est de **139 862,49** euros pour 4321 heures de main d'œuvre des agents municipaux. Les matériaux et fournitures ont coûtés **46 447,80** d'euros. Ces interventions concernent les missions ci-après :

- **électricité** : le remplacement et le dépannage des luminaires et appareillages divers (PC, cumulus, tableau électrique, sonnette et digicode, convecteurs etc.), la création d'installations, l'intervention sur les BAES, la pose de goulottes ;
- **maçonnerie** : la réparation de toitures, le remplacement de tuiles, le nettoyage de chéneaux et de gouttières, la création de cloisons, l'intervention sur les regards d'eaux pluviales, les travaux de carrelage et de maçonnerie, la pose et la fixation d'équipements divers ;
- **menuiserie** : la réalisation d'habillages divers, l'agencement de bureaux et de locaux, la modification de mobiliers, la fabrication d'équipements sur mesure, la révision et le remplacement de portes et de menuiseries, la fourniture et la pose d'anti-pince doigts ;
- **métallerie** : la réparation, la création ou la modification de clôtures, de portails, de volets, de portes, la fourniture et la pose de brise vue et de grillage ;
- **peinture** : l'entretien, la réparation et la rénovation de faux plafond et de sols souples, la rénovation de peinture et de revêtements muraux, la fourniture et la pose de tapis et de films occultants ;
- **plomberie** : le débouchage de toutes les installations, la réparation de fuites, le dépannage sur WC, la modification ou la création d'alimentations et d'installations sanitaires, le remplacement de cumulus, la réparation ou le remplacement de gouttières ;
- **serrurerie** : tous dépannages de serrurerie, la reproduction de clefs, la fourniture de cadenas, etc.

VIII. LES TRAVAUX DANS LES CRÈCHES

Coût global :428 093,17 € T.T.C.

Travaux de mise en accessibilité (A.d'A.P)

Relais La Pastourelle – Mise en conformité de la porte d'entrée

Travaux dans le cadre du plan étanchéité toitures

Crèche Les Elfes – Réfection de la toiture

Travaux dans le cadre du plan fraîcheur réalisés au cours de l'été 2022

Crèche les Elfes - Travaux de climatisation de l'ensemble des locaux de vie.

Travaux d'optimisation et d'entretien

Crèche La Pastourelle - Travaux de cloisons sanitaires et de grille sous les escaliers, de transmetteur pour alarmes et de mise en conformité BAES

Relais La Pastourelle - Travaux sur les menuiseries et les volets battants

Crèche Arc en Ciel - Mise en conformité BAES, travaux dans salle de réchauffe, installation de brise vue et clôtures

Crèche Canta Grilou - Mise en conformité BAES, réalisation d'un diagnostic portant sur l'état parasitaire du site

Crèche Les Elfes - Mise en conformité BAES, nettoyage et pompage du bac à graisse

Crèches Les Mûriers, Les Bambins - Mise en conformité BAES

Crèche Lei Cardelino - Mise en conformité BAES et travaux au sein du local sanitaire

Crèche Les Genêts - Mise en conformité BAES et travaux sur huisseries

Crèche Les P'tits Mousses - Installation d'un kit GSM sur l'ascenseur et pompage du bac à graisse

Crèche Les Pivoines - Travaux sur cloison, fourniture et pose de bloqué porte

Crèche La Frayère - Travaux sur dallage

Travaux prévus à l'automne 2022 dans plusieurs crèches : pose de visiophones.

Par ailleurs, des travaux d'espaces verts (élagage de palmiers, traitements d'arbres, etc.) et d'aménagements d'espaces de jeux ont été effectués dans les crèches et se poursuivront à la rentrée.

IX. TRAVAUX À LA FACULTÉ DES MÉTIERS

De septembre 2021 à l'été 2022, la Faculté des Métiers – Ecole Hôtelière de Cannes a bénéficié de travaux de bâtiments et d'espaces verts, pour un coût total de plus de 30 000 euros. Les opérations comprennent : des travaux de luminaires dans les salles, la création d'un local pour la SNSM, le curage du collecteur des eaux usées et eaux pluviales, la rénovation de la peinture, de l'électricité et de la menuiserie, ainsi que l'élagage de 7 mûriers.

X. LE CAMPUS UNIVERSITAIRE GEORGES MÉLIÈS

Grand projet de mandat de David Lisnard, le campus universitaire Georges Méliès accueille depuis septembre 2021 près de 1 000 étudiants du bac au bac+8 en programme court, long ou en formation continue, autour de 35 formations sur les écritures créatives et les métiers de l'image. Ces formations sont mises en œuvre avec la contribution des membres et partenaires d'Université Côte d'Azur : l'École Supérieure de Réalisation Audiovisuelle ; l'École Supérieure de Danse de Cannes Rosella Hightower ; la Villa Arson ; l'INRIA ; le CNRS ; SKEMA Business School; EDHEC Business School ; le Centre Hospitalier Universitaire de Nice ; le Sustainable Design School ; le Conservatoire de Nice ; le Centre National de Création Musicale. Cet établissement de formation supérieure innovant et porteur, orienté autour de l'entrepreneuriat et de la créativité, constitue un pôle de forte attractivité aux échelons territorial, national et international.

Pour répondre au bien-être des étudiants, l'Agglomération Cannes Lérins et la Mairie de Cannes, en partenariat avec l'O.P.H Cannes Pays de Lérins, le Centre national des œuvres universitaires et scolaires (C.N.O.U.S) et le Centre régional des œuvres universitaires et scolaires (C.R.O.U.S), se sont engagées dans la construction d'une résidence universitaire offrant des hébergements sociaux peu chers et adaptés à leurs besoins, à proximité immédiate du Campus Georges Méliès. Livrée en septembre 2022, **la résidence étudiante *Nouvelle vague* offre 172 hébergements**, des locaux communs, une laverie, un hall, des bureaux, une salle polyvalente, une salle de sport et des terrasses végétalisées sur le toit. Elle se situe à proximité immédiate de l'université, des commerces, d'un parking gratuit de 334 places, et des transports en commun avec notamment la ligne A qui relie le Campus au centre-ville de Cannes toutes les 12 minutes. Enfin, ils bénéficient d'une offre de restauration sur place, gérée par le C.R.O.U.S Nice-Toulon, adaptée à tous les goûts (sandwich, plats végétariens, etc.), élaborée avec des produits frais et provenant de circuits courts, avec un tarif social de 3,30€ pour les étudiants et 1€ pour les étudiants boursiers ou en situation de précarité.

Le complexe universitaire Georges Méliès en quelques chiffres :

- **8 145 m²** de superficie ;
- un campus universitaire de **4 445 m²** qui dispense 35 formations de niveau Bac à Bac +8 principalement dédiées aux métiers de l'écriture et de l'image et labellisé Campus des Métiers et des Qualifications Industries Créatives et Culturelles ;
- **180 enseignants et 1 000 étudiants** accueillis en 2021-2022;
- un **amphithéâtre de 1 000 places** ;
- une pépinière de 585 m² et une cité des entreprises de 2 020 m² pour héberger et accompagner les porteurs de projet et entreprises de la filière, avec 100 postes de travail ;
- **des studios de captation, post-production et projection** à destination des professionnels de l'audiovisuel ;
- **des espaces dédiés à l'événementiel d'entreprises**, ouverts à tous les professionnels pour favoriser la collaboration et la mise en réseau ;
- **une cafétéria universitaire** installée dans le bâtiment d'enseignement et de recherche ;
- **une résidence étudiante de 172 logements livrée en septembre 2022 avec 165 logements étudiants** traversant et meublés de type T1 de 18 à 20 m² dont **11 logements adaptés aux personnes à mobilité réduite** à partir de 380 euros par mois, charges comprises ; **6 logements pour intervenants** de type T2 de 30 à 36 m² et **1 logement de gardien** de type T3 de 56 m².



La résidence étudiante La Nouvelle Vague
© Agglomération Cannes Lérins

